Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DÉPARTEMENT DE LA FORMATION ET DE LA JEUNESSE

Le Gymnase de Beaulieu aura une nouvelle salle de sport

Le concours de projets en vue de la construction d'une salle de sport au Gymnase de Beaulieu, à Lausanne, a permis au jury de choisir et de proposer au maître de l'ouvrage pour réalisation le projet Le jour se lève, résultat de la collaboration des architectes A. Jeker et B. Zimmermann de l'atelier du Maupas à Lausanne, J.-M. Bovet de Fribourg, et de l'ingénieur civil J. Dorthe, de Bulle.

Agissant pour le compte du Département de la formation et de la jeunesse, le Département des infrastructures a ouvert en janvier 2002, par son Service des bâtiments, monuments et archéologie, un concours de projets en vue de la construction d'une nouvelle salle de sport destinée à remplacer la salle actuelle, située à l'ouest du terrain de sport, trop petite et en mauvais état.

Le concours était ouvert à des groupes établis en Suisse et formés d'au moins un architecte et un ingénieur civil. Sur 61 inscrits, 48 concurrents ont rendu un projet. Le jury a consacré quatre jours à l'examen approfondi des projets acceptés au jugement sur la base des critères suivants : intégration au site, qualités fonctionnelles, expression architecturale et adéquation au thème, choix structural, économie générale du projet et écologie.

Au terme de ses délibérations, le jury a placé à l'unanimité au 1er rang le projet Le jour se lève. Le projet choisi sort délibérément du périmètre d'implantation. Pour cette raison, il ne peut pas recevoir de prix, mais seulement une mention. Par contre et conformément à l'article 22.3 du règlement SIA 142, il peut être recommandé au maître de l'ouvrage pour réalisation. Tel est bien le cas, en l'occurrence, car le jury a estimé à l'unanimité que la réponse apportée au maître de l'ouvrage est de loin la plus

pertinente tant par ses aspects fonctionnels et d'usage que par son apport qualitatif à l'environnement bâti.

L'exposition publique de tous les projets aura lieu du samedi 29 juin au mardi 9 juillet 2002 à la halle principale du bâtiment de l'avenue des Bains 21 à Lausanne (près de Bellerive-Plage), selon les horaires suivants : lundi à vendredi de 16 h. à 19 h. - samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 juin 2002

M. Alexandre Antipas, président du jury, architecte chef de la Section Etudes et Réalisations au SBMA, tél. 021 / 316. 73 .12 Rapport du jury disponible à l'adresse www.dinf.vd.ch